

ENVOIS DE FONDS POUR LA RÉSILIENCE RURALE, L'ENTREPRENEURIAT ET L'EMPLOI

Campagne
IDFR 2026

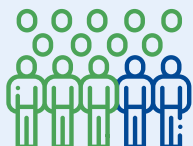


Journée internationale
des envois de fonds à la famille
16 JUIN

LES ENVOIS DE FONDS EN CHIFFRES

1

milliard de personnes



sont concernées en tant qu'expéditeurs ou destinataires d'envois de fonds.

653

milliards d'USD



d'envois de fonds envoyés vers des pays à revenu faible et intermédiaire (PRFI) en 2024.

Plus de **80**
pays



dépendent des envois de fonds pour plus de 3% de leur produit intérieur brut (PIB).

1/3



des envois de fonds sont envoyés vers les zones rurales des PRFI.

50%



des envois de fonds contribuent à la sécurité alimentaire et à la nutrition.

22

milliards d'USD



d'envois de fonds sont investis dans les systèmes agroalimentaires des zones rurales.

50%



des envois de fonds envoyés dans le monde entier via des canaux numériques.

91

millions



de femmes vivant et travaillant hors de leur pays d'origine dans des régions moins développées.



Action collective: la Journée internationale des envois de fonds à la famille (IDFR) rassemble les parties prenantes afin de reconnaître les familles bénéficiaires d'envois de fonds et de soutenir près d'un milliard de personnes.



Nairobi, Kenya: l'IDFR rassemble des acteurs publics et privés, catalysant l'action nationale qui traduit le dialogue en impact sur le marché.

À propos de l'IDFR

La [Journée internationale des envois de fonds à la famille](#), une célébration universellement reconnue, a été adoptée par le **Conseil d'administration du Fonds international de développement agricole** le 16 février 2015, puis par l'**Assemblée générale des Nations Unies** ([A/RES/72/281](#)) en 2018, et est célébrée chaque année le 16 juin.

Cette journée rend hommage à la contribution de plus de 200 millions de migrants dans le monde, dont la moitié sont des femmes, qui envoient des fonds dans leur pays d'origine pour améliorer la vie de leurs 800 millions de proches. On estime qu'un tiers de cet argent est directement versé aux zones rurales, où vivent près de 80% des pauvres dans le monde, confrontés à des pénuries alimentaires et aux effets du changement climatique.



©Adobe Stock



**Journée internationale
des envois de fonds à la famille
16 JUIN**

En célébrant la Journée internationale des envois de fonds à la famille, les Nations Unies souhaitent sensibiliser davantage à l'impact des envois de fonds sur des millions de ménages, de communautés et de pays. La Journée internationale des envois de fonds à la famille invite également les gouvernements, les entités du secteur privé et la société civile à contribuer à maximiser l'impact des envois de fonds par des actions individuelles et collectives.

La Journée internationale des envois de fonds à la famille est pleinement reconnue au niveau mondial et figure parmi les initiatives clés visant à mettre en œuvre le [Pacte mondial pour des migrations internationales sûres, ordonnées et régulières](#) (objectif 20), qui appelle à la réduction des coûts de transfert des fonds et à une plus grande inclusion financière grâce aux envois de fonds.



Résolution adoptant la Journée internationale des envois de fonds à la famille

Résolution adoptant la
journée internationale des envois
de fonds à la famille.

A/RES/72/281

Parrains de la résolution:

Algérie, Australie,
Bangladesh, Bolivie
(État plurinational de), Brésil,
Canada, Chine, Colombie,
Costa Rica, République
dominicaine, Équateur,
Égypte, El Salvador,
Ghana, Guatemala, Guinée,
Guyana, Honduras, Inde,
Indonésie, Irlande, Jamaïque,
Madagascar, Malawi,
Maroc, Mexique, Myanmar,
Népal, Nicaragua, Nigeria,
Paraguay, Philippines,
République de Moldova,
Fédération de Russie,
Samoa, Singapour, Soudan,
Thaïlande, Timor-Leste,
Tunisie, Uruguay et Viet Nam.

L'Assemblée générale,

Rappelant ses résolutions 53/199
du 15 décembre 1998 et 61/185 du
20 décembre 2006 sur la proclamation
d'années internationales, et la résolution
1980/67 du Conseil économique et social,
en date du 25 juillet 1980, relative aux
années internationales et aux anniversaires,
en particulier les paragraphes 1 à 10 de
l'annexe sur les critères applicables pour
la proclamation d'années internationales,
ainsi que les paragraphes 13 et 14, dans
lesquels il est précisé qu'une année ou
une journée internationale ne doit pas être
proclamée avant que les arrangements de
base nécessaires à son organisation et à son
financement n'aient été pris,

Réaffirmant les dispositions de sa résolution
70/1 du 25 septembre 2015, intitulée
«Transformer notre monde: le Programme
de développement durable à l'horizon
2030», dans laquelle a été adoptée une série
complète d'objectifs et de cibles ambitieux,
universels, axés sur l'être humain et porteurs
de changement, et réaffirmant qu'elle
s'engage à œuvrer sans relâche pour que ce
programme soit appliqué dans son intégralité
d'ici 2030, qu'elle considère que l'élimination
de la pauvreté sous toutes ses formes et
dans toutes ses dimensions, y compris
l'extrême pauvreté, constitue le plus grand
défi auquel l'humanité doit faire face et une
condition indispensable au développement
durable, et qu'elle est attachée à réaliser
le développement durable dans ses trois
dimensions – économique, sociale et
environnementale – d'une manière équilibrée
et intégrée en tirant parti de ce qui a été fait
dans le cadre des objectifs du Millénaire

pour le développement, dont elle s'efforcera
d'achever la réalisation,

Réaffirmant également les dispositions de
sa résolution 69/313 du 27 juillet 2015 sur
le Programme d'action d'Addis-Abeba issu
de la troisième Conférence internationale
sur le financement du développement,
qui appuie et complète le Programme de
développement durable à l'horizon 2030
dont il fait partie intégrante, qui contribue
à replacer dans leur contexte les cibles
concernant les moyens de mise en œuvre
grâce à l'adoption de politiques et mesures
concrètes, et qui réaffirme la volonté politique
résolue de faire face aux problèmes de
financement et de créer, à tous les niveaux,
un environnement propice au développement
durable, dans un esprit de partenariat et de
solidarité planétaires,

Rappelant sa résolution 71/237 du
21 décembre 2016 sur les migrations
internationales et le développement, dans
laquelle elle a pris note de l'adoption
de la résolution 189/XXXVIII du Conseil
des gouverneurs du Fonds international
de développement agricole, en date du
16 février 2015, par laquelle le Conseil a
proclamé le 16 juin Journée internationale
des envois de fonds à la famille,

Saluant le travail accompli par le Fonds
international de développement agricole en
vue de développer et de promouvoir des
mécanismes d'investissement novateurs qui
permettent d'accroître les retombées des
envois de fonds et des investissements de
la diaspora sur le développement durable,
notamment les travaux du Forum mondial sur
les transferts d'argent, l'investissement et le
développement, qui réunit des représentants
des secteurs public et privé et de la
société civile,

Considérant que, dans de nombreux pays
en développement, les envois de fonds
internationaux constituent une importante

source de revenus pour les familles pauvres et que leur volume devrait dépasser, durant la période 2015-2030 fixée pour la réalisation des objectifs de développement durable, le montant total de 6 500 milliards d'USD des États-Unis, dont la moitié devrait atteindre les zones rurales,

Notant que les envois de fonds concernent chaque année 1 milliard de personnes, en amont et en aval, et que 75 pour cent des sommes ainsi mobilisées servent à répondre aux besoins immédiats des bénéficiaires, tandis que le reste – plus de 100 milliards d'USD par an – est soit économisé, soit investi,

Consciente de l'effet transformateur qu'ont les envois de fonds, y compris ceux des migrants, sur l'ensemble des objectifs de développement durable et sur les stratégies de développement à long terme, en particulier pour la réduction de la pauvreté des ménages et leur accès aux services de base, et sachant que les envois de fonds favorisent des investissements susceptibles d'encourager l'esprit d'entreprise et l'inclusion financière, en particulier dans les zones rurales des pays en développement – où les taux de pauvreté sont les plus élevés – et en période de crise et de catastrophe,

Sachant que des millions de familles rurales sont également aidées financièrement par les envois de fonds effectués à l'intérieur de leur pays par leurs proches vivant, généralement, en milieu urbain,

Consciente du travail qu'accomplissent les États Membres, les organismes des Nations Unies, la Banque mondiale et le Groupe des Vingt et du rôle que jouent les organisations de la société civile afin de promouvoir les retombées de la migration et des envois de fonds aux familles sur le développement,

Consciente également du rôle que tient le secteur privé dans le développement de services de transfert de fonds économiques et accessibles, notamment en ce qu'il les relie à d'autres services financiers destinés à ceux qui envoient les fonds et aux membres de leur famille, ainsi que le rôle que jouent toutes les parties prenantes dans la réalisation

d'ici à 2030 de la cible 10.c des objectifs de développement durable – faire baisser au-dessous de 3% les coûts de transaction des envois de fonds effectués par les migrants et éliminer les circuits d'envois de fonds dont les coûts sont supérieurs à 5%,

Constatant que des technologies numériques innovantes, comme les services de virement mobile, peuvent permettre de réduire le coût d'envoi des fonds et, par conséquent, de gagner en efficacité et en rentabilité, dans l'intérêt des expéditeurs comme des destinataires des envois,

1. *Décide* de proclamer le 16 juin Journée internationale des envois de fonds à la famille;
2. *Invite* tous les États Membres, les organismes des Nations Unies et les organisations internationales et régionales, ainsi que la société civile, notamment les organisations non gouvernementales, les particuliers, le secteur privé et le milieu universitaire, à observer et à appuyer activement la Journée internationale des envois de fonds à la famille, de la manière la mieux adaptée et dans le respect des priorités nationales, afin de faire connaître l'importance des retombées des envois de fonds;
3. *Demande* au Fonds international de développement agricole de concourir à la célébration de la Journée internationale, notamment par l'intermédiaire du Forum mondial sur les transferts d'argent, l'investissement et le développement et compte tenu des dispositions énoncées dans l'annexe de la résolution 1980/67 du Conseil économique et social;
4. *Souligne* que toutes les activités qui pourraient découler de l'application de la présente résolution devraient être financées au moyen de contributions volontaires;
5. *Prie* le Secrétaire général de porter la présente résolution à l'attention des États membres, des organismes des Nations Unies et de toutes les parties prenantes concernées afin que cette Journée mondiale soit observée.

95e séance plénière
12 juin 2018

IDFR 2026: Les envois de fonds au service de la résilience rurale, de l'entrepreneuriat et de l'emploi

LABELLISÉE



Les territoires ruraux constituent le premier maillon des systèmes alimentaires mondiaux et soutiennent les économies nationales. Abritant 44% de la population mondiale et près de 80% des personnes vivant dans l'extrême pauvreté, ces zones sont en première ligne face aux crises mondiales et aux risques économiques. Elles sont confrontées aux défis posés par les chocs climatiques et la volatilité des marchés, mais elles recèlent également un immense potentiel. Avec un soutien approprié, les petits producteurs peuvent stimuler la croissance, réduire la pauvreté, renforcer la sécurité alimentaire, améliorer les résultats nutritionnels et renforcer la résilience de leurs communautés.

Près de 700 milliards d'USD sont envoyés chaque année sous forme d'envois de fonds vers les PRFI, ce qui représente un flux financier important, stable et fiable qui soutient déjà des millions de ménages ruraux. Selon les estimations, environ un tiers de ces envois de fonds parviennent dans les zones rurales. Aux côtés des entrepreneurs et des investisseurs de la diaspora, les envois de fonds constituent une source sous-exploitée de financement privé pour le développement rural, avec un potentiel inexploité pour stimuler l'entrepreneuriat, l'emploi et la transformation économique locale.

L'IDFR 2026 se veut un appel à l'action lancé aux institutions publiques, au secteur privé et à la société civile afin qu'ils concentrent leurs efforts collectifs sur **la manière dont les envois de fonds peuvent être mieux soutenus pour renforcer la résilience durable des ménages et favoriser les opportunités de travail décent, l'emploi et l'entrepreneuriat dans les communautés rurales, en particulier pour les femmes et les jeunes.**

L'avenir appartient aux jeunes femmes et aux jeunes hommes qui recherchent les outils, les ressources et les opportunités leur permettant de tracer leur propre voie. Lorsque ces opportunités font défaut, la pression économique peut faire de la migration une nécessité plutôt qu'un choix.

En soutenant les communautés de la diaspora, les ménages bénéficiaires d'envois de fonds et les rapatriés, et en reliant les envois de fonds et les investissements aux opportunités dans leur pays d'origine, les décideurs politiques, les partenaires de développement et le secteur privé peuvent stimuler l'entrepreneuriat, la création d'emplois, la résilience climatique des communautés rurales et le développement économique local inclusif au sens large.



En 2025, à Séville, la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement (FfD4) a réaffirmé le rôle des envois de fonds et des capitaux de la diaspora pour la croissance inclusive, la résilience et le développement durable, en particulier dans les zones rurales. L'engagement de Séville (*Compromiso de Sevilla*) souligne l'importance du financement privé dans le financement du développement,

notamment grâce à un meilleur accès au financement, aux envois de fonds, aux relations bancaires correspondantes et aux investissements de la diaspora, et reflète une reconnaissance commune du fait que les progrès dépendent désormais d'un passage décisif de l'engagement à l'action.

Les secteurs public et privé sont appelés à agir ensemble pour combler le déficit de financement nécessaire à la transformation des systèmes agroalimentaires, au renforcement de la sécurité alimentaire et de la nutrition, et à la création d'opportunités économiques inclusives, notamment par l'entrepreneuriat, l'emploi décent, des infrastructures fiables et l'action climatique.

ACTIONS CONCRÈTES

Pour réaliser cette transition – passer de la gestion des difficultés à la création d'opportunités – il ne suffit pas d'avoir accès à des services de transfert de fonds. Il faut travailler en étroite collaboration avec le secteur privé et tirer parti de la technologie et de l'innovation pour fournir des services financiers abordables, numériques et centrés sur les personnes, qui permettent aux familles non seulement de recevoir des envois de fonds, mais aussi d'épargner, d'emprunter, de s'assurer et d'investir.

Le succès dépend également d'environnements favorables solides. Ceux-ci comprennent des politiques cohérentes, des institutions compétentes et des infrastructures numériques inclusives. Les acteurs publics ont un rôle clé à jouer en fournissant des incitations, en soutenant les mécanismes de partage des risques et en promouvant des approches mixtes. De telles mesures peuvent tirer parti des envois de fonds et des capitaux de la diaspora pour traduire les flux financiers – et les compétences et connaissances qui les accompagnent – en un impact économique local durable.

La campagne IDFR 2026 appelle le secteur privé, le secteur public et la société civile à:

Secteur privé

- Développer des services de transfert de fonds abordables, accessibles et compétitifs, notamment grâce à l'innovation numérique, aux réseaux d'agents ruraux et à une plus grande concurrence sur le marché.
- Développer des produits financiers liés aux envois de fonds, axés sur la demande, qui soutiennent l'entrepreneuriat rural, la croissance des micro, petites et moyennes entreprises (MPME), la création d'emplois et les moyens de subsistance résilients au changement climatique, en particulier pour les jeunes et les femmes.
- Mobiliser les capitaux et l'esprit d'entreprise de la diaspora afin de renforcer les marchés ruraux et de créer des emplois pour la prochaine génération.

Secteur public

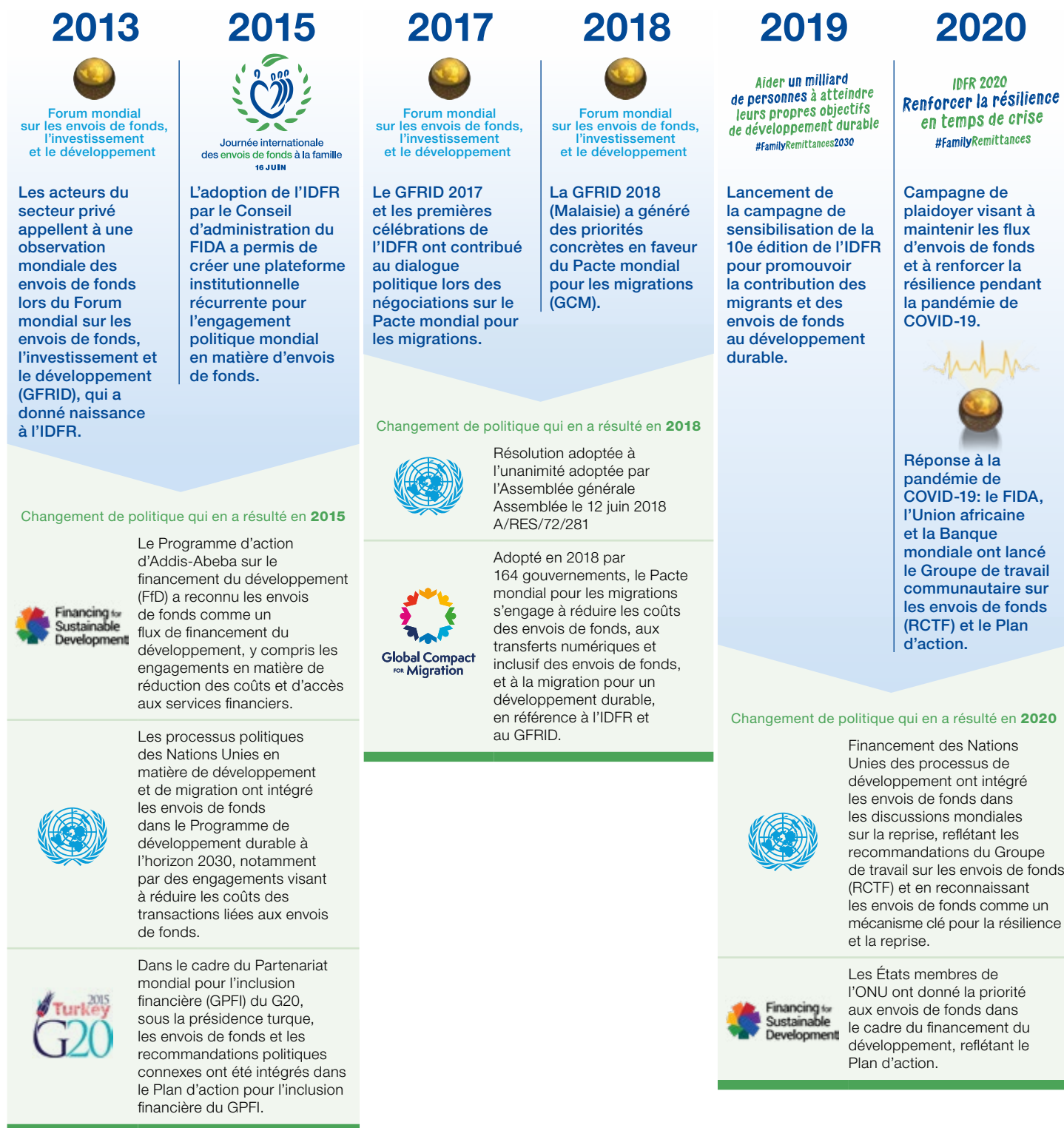
- Créer des environnements politiques, réglementaires et infrastructurels propices qui favorisent les envois de fonds à faible coût, l'accès des zones rurales aux services financiers, l'inclusion financière numérique et l'intégration des marchés ruraux.
- Utiliser les finances publiques de manière stratégique pour attirer les investissements privés en tirant parti des envois de fonds et des capitaux de la diaspora, notamment par le biais d'incitations, de financements mixtes et de mécanismes de partage des risques qui soutiennent les MPME rurales, les systèmes agroalimentaires et l'emploi.
- Faciliter la participation et les investissements de la diaspora, notamment par le biais de plateformes et de partenariats qui canalisent les capitaux, les compétences et l'innovation vers des économies rurales résilientes au changement climatique.

Acteurs de la société civile et de la diaspora

- Catalyser les investissements, l'entrepreneuriat et le transfert de connaissances de la diaspora afin de soutenir l'emploi rural, le développement des entreprises et la résilience.
- Renforcer les réseaux et les partenariats reliant les migrants, les communautés rurales, les institutions financières et les marchés afin d'amplifier l'impact.

Dix ans d'IDFR

Le tableau retrace l'évolution de l'IDFR et des actions de plaidoyer du FIDA, mises en œuvre dans le cadre du Forum mondial sur les envois de fonds, l'investissement et le développement (GFRID) et des campagnes de l'IDFR, ainsi que leur contribution aux principaux processus politiques mondiaux.



2021–2022



Forum mondial
sur les envois de fonds,
l'investissement
et le développement

GFRID 2021
(virtuel) a défini des
priorités sur les
envois de fonds,
la numérisation
et l'inclusion.

**Reprise et résilience
grâce à l'inclusion
numérique et financière**
#FamilyRemittances
IDFR 2021-2022

IDFR 2021-2022
a mis en avant la
numérisation et
l'inclusion comme
éléments clés pour
lutter contre l'impact
de la pandémie
de COVID-19
et renforcer la
résilience des
familles bénéficiaires
d'envois de fonds.

Changement de politique qui en a résulté en 2021



Les conclusions des dirigeants
du G20 2021 ont souligné
l'importance de la numérisation
pour assurer la continuité des flux
d'envois de fonds et de favoriser
une plus grande inclusion
financière des bénéficiaires de
ces transferts dans les pays
d'origine.



Le GPIF a intégré les envois de
fonds ruraux comme référence
clé dans ses travaux sur les
envois de fonds et a introduit des
recommandations ciblées dans
son Plan d'action pour l'inclusion
financière, en s'appuyant sur
les enseignements tirés du Plan
d'action du Groupe de travail
communautaire sur les envois
de fonds.

2023–2024



Forum mondial
sur les envois de fonds,
l'investissement
et le développement

Le GFRID 2023
(Kenya) a fait
progresser le
dialogue politique
sur les envois de
fonds numériques,
l'inclusion financière
et la réduction
des coûts.

**LES ENVOIS DE FONDS
NUMÉRIQUES VERS
L'INCLUSION FINANCIÈRE ET
LA RÉDUCTION DES COÛTS**
Campagne
IDFR 2023-2024

L'IDFR 2023-2024
a promu des
modèles pratiques
d'inclusion
numérique et
financière pour
les bénéficiaires
d'envois de fonds,
en soutenant la mise
en œuvre du GCM et
les processus FfD.

Changement de politique qui en a résulté en 2025



Lors de la quatrième Conférence
internationale sur le financement du
développement (FfD4) (Séville, 2025),
les gouvernements ont réaffirmé leurs
engagements à réduire les coûts des
envois de fonds, développer les transferts
numériques et renforcer l'inclusion financière
et l'éducation financière – en particulier
dans les zones rurales – avec l'aide d'une
réglementation et des données améliorées.

2025

**LES ENVOIS DE FONDS:
UN FLUX FINANCIER
POUR LE DÉVELOPPEMENT**
Campagne
IDFR 2025

L'IDFR 2025 a
promu des solutions
visant à maximiser
l'impact des envois
de fonds sur le
développement,
à l'appui du
programme de
financement du
développement.

2026

**ENVOIS DE FONDS
POUR LA RÉSILIENCE RURALE,
L'ENTREPRENEURIAT
ET L'EMPLOI**
Campagne
IDFR 2026

IDFR 2026 traduit
les engagements
du FfD4 en
actions au niveau
national et local
afin de maximiser
l'impact des envois
de fonds sur le
développement.

LABELLISÉE



La présidence
française du Groupe
des Sept (G7) soutient
l'IDFR 2026 afin
de faire progresser
l'action concrète
sur les transferts de
fonds en faveur
de la résilience rurale
et l'emploi.

SOUTIENS DE L'IDFR

193 États membres de l'ONU ont adopté l'IDFR
Plus de 40 agences des Nations Unies et
organisations et réseaux internationaux
Plus de 8 000 prestataires de services financiers
Plus de 1 000 opérateurs de réseaux mobiles
+ les migrants qui envoient de l'argent
et les familles qui le reçoivent

PORTÉE DE L'IDFR

5 campagnes mondiales
Plus de 30 événements
3 000 personnes participant
aux événements
500 000 impressions
50 000 pages vues
Plus de 500 mentions
dans la presse

Soutiens et partisans de la campagne IDFR

Depuis l'adoption de la résolution IDFR par le **Conseil d'administration du FIDA** en 2015, l'initiative a reçu de nombreux encouragements et soutiens de la part des secteurs public et privé, de la communauté internationale et des organisations de la société civile. Chaque année, le FIDA sollicite un soutien continu afin de sensibiliser davantage le public et d'inciter davantage de parties prenantes à agir.

Au fil des années, la résolution de l'IDFR et les campagnes ont été approuvées par plus de 40 agences des Nations Unies, gouvernements et agences nationales de développement, organisations internationales et réseaux. Le secteur privé, notamment les banques, les entreprises de technologie financière (fintechs) et les prestataires de services de transfert de fonds, a largement approuvé l'IDFR.

Soutiens des Nations Unies, des gouvernements et des agences nationales de développement

Nations Unies

- Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) | 2023
- Délégation de l'Union européenne au Maroc | 2025
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) | 2023
- Organisation internationale pour les migrations (OIM) | 2016, 2023, 2025
- Département des affaires économiques et sociales (DAES) | 2018
- Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) | 2023
- Réseau des Nations Unies sur les migrations (UNNM) | 2016, 2024, 2025
- Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique (BCSA) | 2024
- Union postale universelle (UPU) | 2018

Gouvernements et agences nationales de développement

- Banque du Ghana | 2025
- Banque d'Ouganda | 2025
- Banque centrale d'Ouzbékistan | 2025
- Fonds pour la promotion du développement (FONPRODE), coopération financière espagnole | 2025
- Partenariat mondial pour l'inclusion financière (GPFI) | 2024, 2025
- Royaume de Belgique | 2023
- Gouvernement du Guatemala | 2021, 2022
- Gouvernement des Philippines | 2021, 2022
- Pakistan Remittance Initiative (PRI) | 2018
- Département d'État chargé des affaires de la diaspora, Ministère des affaires étrangères et de la diaspora du Kenya | 2024
- Agence suédoise de coopération internationale au développement (Sida) | 2024

Organisations et réseaux internationaux

- Fondation africaine pour le développement (AFFORD) | 2018
- Association des peuples du Commonwealth - Ouganda (CPAUG) | 2018
- Forum mondial de recherche sur la diaspora et le transnationalisme (GRFDT) | 2023
- Kondiaronk International SCCL | 2025
- Confédération nationale des coopératives (NATCCO) | 2025
- Organisation des Nigériens de la diaspora au Qatar | 2018
- WIDU, GIZ | 2025

Soutiens du secteur privé au fil des ans

Plus de 150 opérateurs de transfert d'argent représentant 85% du marché ont approuvé l'IDFR, soit par l'intermédiaire de l'Association internationale des réseaux de transfert d'argent (IAMTN), soit à titre individuel.

Associations

- Association internationale des réseaux de transfert d'argent (IAMTN) | 2017, 2024, 2025
- GSMA, une association regroupant plus de 1 000 opérateurs mobiles à travers le monde | 2017, 2023, 2025
- World Savings and Retail Banking Institute (WSBI), une association regroupant plus de 6 400 caisses d'épargne dans plus de 80 pays | 2017, 2024
- Emerging Payments Association (EPA), qui compte plus de 100 membres à travers le monde | 2018

Entreprises individuelles

- Afrimoney | 2024
- Allied Bank, Ltd. | 2018
- Ansari Bank | 2023
- AUXFIN International | 2017
- Babyloan | 2018
- Banco Atlantida | 2023
- Bank Arvand, Tadjikistan | 2025
- Bank Kompanion, République kirghize | 2025
- Banque d'Asie, République kirghize | 2025
- Banque Negara Indonesia | 2017
- Barri Financial Group | 2017
- Banque de développement des entreprises, Ouzbékistan | 2024
- Choice Money Transfer, Inc. | 2017
- Credit Bank, Kenya | 2024, 2025
- Developing Markets Associates, Ltd. | 2018
- Diamond Trust Bank, Kenya | 2025
- DinEx | 2017
- Easypaisa | 2018
- Fiat Match | 2023
- Fidelity Bank, Ghana | 2025
- FINCA Bank, République kirghize | 2025
- Fintech Advisors | 2017
- GenX Remittance Solutions | 2017
- Habib Bank, Ltd. | 2018
- Habib Metropolitan Bank | 2018
- Hamkorbank, Ouzbékistan | 2025
- IDT Payment Services, Inc. | 2017
- International Money Transfer Conferences (IMTC) | 2017
- Kendy Money Transfer, Ltd. | 2017
- Kondiaronk | 2024
- Kyodai Remittance | 2018
- Levoca | 2023
- M. Lhuillier Financial Services, Inc. | 2017
- Mama Money | 2023
- Mastercard | 2023
- MCB Bank Limited | 2018, 2024, 2025
- Meezan Bank, Ltd. | 2018
- Midwest Forex Bureau | 2025
- Mojopay | 2025
- MSBA | 2023
- MTN MoMo | 2024
- Banque nationale d'épargne du Sri Lanka | 2018
- Nsano, Ltd. | 2024
- OnAfrique | 2024
- Orange | 2025
- Pay Angel | 2025
- Prabhu Group, Inc. | 2017
- Remcash | 2023
- Remit Choice | 2025
- Ria Financial Services | 2019
- Savers Global | 2024
- Silkbank | 2018
- Sindh Bank | 2018
- SmartRemitt LLC | 2017
- SolidTrust Pay | 2017
- Standard Chartered Bank Pakistan | 2018
- Tanzania Commercial Bank | 2023
- Telenor Microfinance Bank | 2018
- The Bank of Khyber | 2018
- Tulix | 2023
- Unlimited Remit | 2024
- United Bank, Ltd. (UBL) | 2018
- Uniteller | 2017
- UPESI | 2023, 2024
- Vodafone | 2018
- Wells Fargo Bank | 2017

Consultez le site Web de l'IDFR pour voir les participations et les recommandations.

Fonds International de Développement Agricole (FIDA)

Le FIDA est une agence spécialisée des Nations Unies et une institution financière internationale, qui a pour mandat d'investir dans les populations rurales afin d'éradiquer la pauvreté dans les pays à revenu faible ou intermédiaire.



Investir dans les populations rurales

Fonds international de développement agricole
Via Paolo di Dono, 44 - 00142 Rome, Italie
Téléphone: +39 06 54591 - Télécopie: +39 06 5043463
Courriel: ifad@ifad.org
www.ifad.org

facebook.com/ifad
 instagram.com/ifad_org
 linkedin.com/company/ifad
 x.com/ifad
 youtube.com/user/ifadTV

Juin 2026

Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds (MFEF)

Le Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds du FIDA, doté de 90 millions d'USD, vise à maximiser l'impact des envois de fonds sur le développement et à promouvoir l'engagement de la diaspora dans les pays d'origine des travailleurs migrants.



Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds

Courriel: remittances@ifad.org
www.ffremittances.org

linkedin.com/company/financing-facility-for-remittances-ffr
 x.com/FFRemittances

DONATEURS DU MFEF

